

Julien GARNIER [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Monsieur le Maire de Jurançon
Michel BERNOS

Monsieur le Maire

Ma compagne et moi habitons à Jurançon depuis plus de 10 ans et le choix de nous installer au centre-ville reposait sur la proximité des écoles et installations sportives que nos futurs enfants fréquenteraient quotidiennement.

Aujourd'hui nos enfants de 8 et 10 ans sont scolarisés à l'école Louis Barthou et nous avons décidé de leur accorder plus d'autonomie et de les laisser aller à l'école en vélo sans accompagnement, comme dans n'importe quel petit village de France. Je m'aperçois aujourd'hui que ce choix n'est pas exempt de risque étant donné le manque d'aménagement de type piste cyclable sécurisée le long des rues menant vers cette école, ou en partant.

La fréquentation du parc à vélo de l'école montre par ailleurs que de nombreux enfants se rendent en cours chaque matin en vélo. Il est par conséquent dommage d'une part que la sécurité de ceux-ci ne soit pas pleinement assurée le long des rues entourant largement l'école et d'autre part que ce manque d'aménagement dissuade les autres écoliers, ou leurs parents, de s'affranchir de la voiture pour se rendre à l'école.

Nous sommes bien conscients que les aménagements urbains de ce type sont susceptibles d'entamer le budget d'une petite commune comme Jurançon, néanmoins il nous semble que le tournant de la mobilité douce doit être pris, non seulement pour améliorer les conditions de vie actuelles, mais surtout pour changer les mentalités dès l'enfance en montrant que l'utilisation du vélo n'est pas forcément qu'une alternative à la voiture, mais un choix à part entière.

Enfin, la généralisation de ce type d'aménagement viendrait compléter certaines structures particulièrement bien conçues, telles la piste cyclable de la rue Ollé Laprune ou la voie verte le long du gave que nous empruntons quotidiennement pour nous rendre au travail. Nous sommes par ailleurs persuadés que ces efforts d'aménagements contribueront à redonner de l'attrait à la commune pour l'installation de jeunes couples.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à cette question et nous vous prions d'agréer l'expression de nos respectueuses salutations.